

COMPTE-RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE

10 Mars 2015

Présents :

Délégués des parents d'élèves : M. Keller, M. Nunes, Mme Stumpf, Mme Lange

Enseignantes : Mmes Chevillard-Pradier, Trometer, Bittendiebel, Champougny, Durr

M.Vix (concierge), Mme Flick (responsable Périscolaire de Site), M. Herrmann (Adjoint au Maire)

1) Rappel du règlement

a. Les horaires de l'école

La Directrice rappelle que, conformément au règlement, les parents d'élèves sont tenus de respecter les horaires de l'école.

A ce titre, il est notamment souligné que, le matin à 8h30, les enfants doivent être impérativement en classe et non simplement dans l'enceinte de l'école.

La Directrice explique qu'il est important de respecter ces horaires pour trois raisons :

- à titre d'exemple. En effet, il est du devoir des parents de transmettre à leurs enfants les règles de ponctualité.
- d'un point de vue pédagogique. En effet, être à l'heure permet à l'enfant d'avoir un temps d'accueil et d'entrer ainsi plus facilement dans les activités proposées.
- et du point de vue de la sécurité. L'école doit être fermée à 8h30 pour éviter toute sortie d'élèves ou toute entrée d'individus non désirables.

En raison du trop grand nombre de retards, plusieurs décisions ont été prises. Tout d'abord, il a été décidé que dorénavant, au bout d'un certain nombre de retards, des sanctions seraient prises. Ensuite, pour des raisons de sécurité, le portail de la cour sera fermé à clé à 8h35 et à 13h55. Attention : après ces horaires, les parents ne pourront plus ni entrer, ni sortir de l'enceinte de l'école.

b. Le port des écharpes

Il est rappelé que les écharpes et foulards sont strictement interdites dans l'enceinte de l'école et ce pour des raisons de sécurité. Les enseignantes n'autoriseront donc plus le port de ces écharpes dans la cour.

c. Les poussettes

Les parents doivent laisser les poussettes dehors, sous le préau. Pour les parents qui ne pourraient faire autrement (car les petits dorment dans la poussette...), il est rappelé que ces poussettes ne doivent pas être stationnées devant l'ascenseur qui est utilisé quotidiennement.

d. Animaux

Il est rappelé que les animaux sont strictement interdits dans l'enceinte de l'école.

2) Liste des parents-ressources

A ce jour, une dizaine de parents se sont portés volontaires dans le cadre de cette opération.

La Directrice a transmis à chaque enseignante la liste des parents volontaires, ainsi que leurs disponibilités et leurs compétences. Les enseignantes vont donc prochainement prendre contact avec les parents qui se sont portés volontaires.

3) Dates à retenir

Le photographe viendra à l'école le mardi 14 avril 2015.

Un spectacle de théâtre de marionnette, présenté par la compagnie « la Loupiote », sera offert aux enfants le lundi 13 avril 2015.

La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 5 juin 2015.

La sortie de fin d'année aura lieu le 23 juin 2015, en Allemagne, au parc de Gutach (parc sensoriel).

4) Point mairie

a. Problème de la réduction du budget

Suite à la refonte du budget, un courrier a été adressé à la Directrice précisant que l'école ne connaîtrait son budget définitif qu'en mai. En effet, si elle est d'ores et déjà sûre d'obtenir 60% du budget prévu, ce n'est qu'en mai qu'elle saura quelle partie des 40% restants lui sera effectivement attribuée.

La Directrice a souhaité avoir plus d'explications sur le sujet. M. Herrmann a confirmé les termes du courrier.

Face à cette incertitude, les enseignantes ont souligné que l'augmentation du prix du transport lors des sorties scolaires devenait un réel problème.

b. Remplacement du demi-poste d'agent d'entretien

Normalement, le nouvel agent d'entretien devrait commencer le 16 Mars 2015. Cette personne ne sera pas une remplaçante, ce sera son poste définitif.

c. Restructuration du rangement de la salle de jeux

La restructuration devait être opérée pendant les vacances de février. Cette mise en place n'a pu être faite car, suite à la restructuration du personnel, la ville dispose de moins de menuisiers. Ces derniers, qui sont très demandés, n'ont donc pu intervenir lors des congés scolaires.

Toutefois, il est précisé que les nouveaux aménagements sont prêts à être posés et qu'une date d'intervention doit être fixée pour l'installation de ces nouveaux rangements.

Au vu de l'occupation de la salle (par les enseignantes, le périscolaire et l'III imaginaire le mercredi), il y a de fortes chances que cette restructuration ne soit faite que lors des prochains congés scolaires

d. Panneau d'interdiction de stationnement

Un panneau d'interdiction de stationnement a été installé devant le portail de l'école, suite aux demandes des précédents conseils d'école.

Néanmoins, un certain nombre de parents continuent de ne pas respecter cette interdiction. Pour lutter contre cela, il est proposé de mettre en place un plot manuel ou de solliciter la police municipale afin qu'un contrôle plus strict soit opéré pour lutter contre le stationnement longue durée sur les places de dépose-minutes.

e. Stores dans les classes de Michèle et Isabelle

Dans la classe d'Isabelle, le store intérieur défectueux va enfin être remplacé.

Une demande a été faite pour que des stores intérieurs soient installés dans la classe de Michèle car la protection solaire actuelle (uniquement pare-soleil extérieur) n'est pas suffisante.

5) Questions des parents

A la mairie

a. Gratuité des transports en commun (CTS)

Les parents souhaiteraient savoir s'il est possible d'obtenir la gratuité dans les transports en commun pour les enfants lors des sorties scolaires.

M. Herrmann précise que pour obtenir une telle gratuité, il faudrait que les parents fassent cette demande par courrier adressé directement au maire de la ville.

b. Abords de l'école : relance

Les parents relèvent que la mise en place d'un miroir convexe avait été demandée et acceptée lors du dernier conseil d'école, mais que ce dernier n'a toujours pas été installé. Ils reformulent donc la demande. M. Herrmann précise qu'il va relancer le service.

Face au stationnement des parents devant le portail de l'école, les parents délégués demandent la mise en place d'un potelet manuel qui s'enfonce dans le sol. M. Herrmann souligne qu'il faut tout d'abord vérifier la présence ou non de réseaux sous le trottoir. Par ailleurs, il souligne que les potelets sont régulièrement descellés et s'interroge sur la pérennité d'une telle installation.

Il avait été décidé, lors du dernier conseil d'école, qu'une signalisation devait être mise en place sur la chaussée pour marquer la présence de l'école. Les parents relèvent que cela n'a toujours pas été réalisé. M. Herrmann explique que ce type de marquage au sol ne peut être fait en hiver et qu'il sera réalisé au printemps.

c. Toilettes et bouton-poussoir des robinets

De nouveaux robinets pour les lavabos des toilettes ont été commandés, pour remplacer les robinets actuels très difficiles à actionner par les enfants de petits enfants. Ils devraient être livrés d'ici 15 jours. Ils seront installés par M. Vix dès réception.

d. Toilettes du premier étage : odeur

Afin de remédier au problème des odeurs, M. Vix a refait une jointure sur tous les abords des toilettes. Il précise que cela ne devrait résoudre qu'une partie des problèmes d'odeurs.

Il ajoute en effet que les problèmes d'odeur proviennent principalement des douches. Ces dernières sont régulièrement nettoyées et désinfectées, mais cela ne suffit pas à supprimer les odeurs. M. Vix explique qu'il n'y a pas de trappe d'accès pour vérifier les siphons et qu'on ne peut donc nettoyer correctement. Une demande de création de trappe a été faite, on attend la réponse.

e. Garderie : niveau sonore, qualité des activités et compétence des animateurs

Un certain nombre de parents avait formulé des remarques s'agissant de la garderie du soir : l'absence de stabilité de l'équipe, le niveau sonore très élevé, le manque d'activité ainsi que l'absence de contrôle des parents lors du départ des enfants.

Une réunion a donc été organisée en urgence le jeudi 19 février entre les responsables du périscolaire, la direction de l'école, les animateurs et les parents délégués. Cette réunion a été productive car elle a permis de porter les problèmes à la connaissance des responsables, d'avoir des réponses de leur part et de réfléchir à des mesures à mettre en place pour améliorer les choses.

Un compte-rendu de cette réunion sera prochainement envoyé à tous les parents.

Aux enseignantes

f. Dortoir et garderie périscolaire

Une demande avait été faite pour savoir s'il était possible que les enfants, qui restent en périscolaire le soir et qui auraient besoin de se reposer, puissent utiliser le dortoir de l'école.

La Directrice explique qu'il n'est pas possible d'utiliser le dortoir de l'école car les lits des enfants sont nominatifs. Elle précise également que cette salle est déjà partagée avec le centre de loisirs « L'III Imaginaire » le mercredi et que cette situation est déjà compliquée à organiser.

Par ailleurs, il est indiqué que si quelques enfants utilisaient le dortoir, il serait nécessaire qu'un des animateurs soit présent afin d'assurer la surveillance. Ceci monopoliserait alors un adulte pour un petit nombre d'enfants.

g. Réforme des rythmes scolaires

Il n'y a pas pour le moment de remise en question de la réforme des rythmes scolaires, bien que cette réforme suscite énormément de mécontentement.

h. Fêtes et programme scolaire

Des parents d'élèves ont soulevé la question de la prépondérance des fêtes chrétiennes dans les activités proposées par l'école et souhaiteraient avoir le point de vue des enseignantes sur le sujet.

La directrice précise que les projets abordés en classe relèvent de la liberté pédagogique de chaque enseignante. En tant que fonctionnaire d'état, elles sont tenues à une neutralité religieuse.

Pour que les enfants portent un intérêt aux apprentissages, elles les abordent dans le cadre de projets, comme par exemple l'étude d'un album, d'une saison, ou d'un événement proche de la vie des enfants, comme le sont les fêtes calendaires. Si les enseignantes évoquent Noël, la galette des rois ou Pâques comme thèmes, elles n'ont jamais abordé le caractère religieux de ces fêtes.

Certes, il serait intéressant d'étendre et enrichir la culture des élèves, mais à l'âge des enfants de maternelle, c'est l'environnement proche qui doit d'abord être appréhendé et exploré. L'ouverture aux autres cultures se fera plutôt à l'école élémentaire.

i. Jardin pédagogique et arbres fruitiers

Certains parents se sont interrogés sur la possibilité d'utiliser le jardin à des fins pédagogiques.

Les enseignantes expliquent que les pommes du verger sont utilisées pour la fabrication de la compote du goûter d'automne. Ainsi, les pommes ne pourrissent pas sur l'arbre. Le concierge se charge de la cueillette des fruits. Un travail pédagogique est également déjà réalisé autour de ce verger.

S'agissant de l'utilisation du jardin à l'arrière de l'école, il est indiqué qu'une telle utilisation nécessiterait un gros travail d'entretien du jardin. Il faudrait donc que cette utilisation s'inscrive dans un réel projet pédagogique. Ce qui n'est pas le cas cette année.

Par ailleurs, certaines personnes pénètrent dans ce jardin le week-end et y laissent de nombreux débris.

Enfin, ce jardin est relativement petit et ne peut contenir l'ensemble des enfants d'une classe, ce qui rendrait le travail des enseignantes difficile.

j. Date de la kermesse 2016

Les parents délégués souhaiteraient que la kermesse ait lieu le samedi matin et non le vendredi après-midi. Ils soulèvent qu'ainsi un plus grand nombre de parents pourraient être présents et que cela permettrait aux deux parents d'assister à la fête de leur enfant.

Les enseignantes répondent qu'elles préfèrent maintenir la kermesse le vendredi après-midi et ce, pour un certain nombre de raisons :

- L'expérience de l'année dernière a été très appréciée. Les enseignantes ont eu de très nombreux retours positifs et aucun retour négatif.
- Les enseignantes précisent également qu'une fête le samedi matin les obligerait à prendre un peu plus encore sur leur temps personnel. En effet, si les fêtes d'école avaient traditionnellement lieu le samedi, c'est qu'il y avait toujours eu, et jusqu'à peu, classe le samedi matin. La suppression de la classe du samedi matin n'est pas du choix des enseignantes.
- Se pose enfin le problème de l'absence d'ombre, car en juin, les risques de fortes chaleurs sont importants, notamment en fin de matinée et en début d'après-midi. Par contre, en fin d'après-midi, la cour est de nouveau à l'ombre.

k. Sorties scolaires et gilets fluo

Suite à la demande des parents délégués, l'école s'est renseignée pour l'achat de gilets fluo que chaque enfant pourrait porter lors des sorties scolaires. Des gilets fluo, floqués au nom de l'école seront prochainement achetés, par la coopérative scolaire, grâce à l'argent récolté lors de la vente des tasses décorées par les enfants.

l. Bibliothèque et amendes

Il est rappelé qu'il est important de ramener les livres empruntés par les enfants à la bibliothèque de l'école.

Lorsque les enfants n'ont pas ramené leurs livres, ils ne peuvent en emprunter un autre ce qui donne lieu à une situation difficile pour eux. En effet, le jour de la bibliothèque, tous les petits copains peuvent ramener un livre à la maison, mais pas eux. Les enfants ont alors le sentiment d'être punis, et nous avons parfois à faire à de petites crises de larmes.

Si les livres ont été perdus, il est demandé aux parents de les racheter à l'identique ou de s'acquitter d'une somme de 15 euros.